

# Synthèse

Peuplé de près de 90 000 habitants en 2017, le Pays du Bocage Ornaïen forme la partie ouest du département de l'Orne, dont il rassemble le tiers de la population, au sein de quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : la Communauté d'agglomération (CA) Flers Agglo et les Communautés de communes (CC) Domfront Tinchebray Interco, Andaine - Passais et du Val d'Orne. Avec 15 800 habitants en 2017, Flers est la principale commune de ce territoire très majoritairement constitué de communes peu denses, voire très peu denses, donc essentiellement rural, et relativement éloigné des grands pôles urbains.

Le territoire connaît une érosion démographique depuis 40 ans qui résulte, d'une part, de départs historiquement plus nombreux que les arrivées, et d'autre part, d'une diminution des naissances depuis 2012 alors que, dans le même temps, le nombre de décès augmente. Comme dans nombre de territoires ruraux, le déficit migratoire du Pays du Bocage provient en grande partie des départs de jeunes mais aussi, plus spécifiquement, d'une attractivité insuffisante auprès des jeunes actifs. Ce territoire se singularise plus généralement par une faible mobilité résidentielle de sa population au regard d'espaces comparables, avec notamment des arrivants très peu nombreux en proportion de la population résidente, essentiellement au-delà de 40 ans. Le repli démographique du territoire touche principalement les villes, dont une partie des habitants migre vers des communes périurbaines ou rurales, lesquelles connaissent, de ce fait, une croissance. Parallèlement, la population vieillit, du fait d'une diminution de la population des tranches d'âge jeunes et d'une forte progression du nombre de seniors.

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, le territoire pourrait encore perdre 5 300 habitants d'ici à 2040, un rythme deux fois plus élevé qu'au cours des 40 dernières années, et poursuivre son vieillissement. Le nombre de jeunes en âge d'être scolarisés diminuerait ainsi de 27 % entre 2020 et 2040. Le maintien du niveau actuel de population supposerait l'arrivée de 360 personnes supplémentaires chaque année.

L'économie locale offre 33 300 emplois en 2017, dont un quart dans l'industrie, un secteur bien implanté localement autour de grands établissements dont les points forts sont l'agro-alimentaire et la métallurgie. Avec 7 % des emplois, l'agriculture reste très présente et largement orientée vers l'élevage bovin dans cette zone de prairies. Après une tendance à la baisse depuis 1975, l'emploi avait connu une embellie au début des années 2000. Mais éprouvé par la crise économique et financière de 2008-2010, le territoire a perdu 3 000 emplois entre 2007 et 2017. Malgré ce repli de l'emploi, le chômage n'a pas augmenté dans des proportions équivalentes compte tenu d'une baisse de la population active dans le même temps, elle-même due essentiellement à la diminution de la population en âge de travailler. Même si la moitié des suppressions d'emplois a concerné des activités industrielles, celles-ci ont aussi touché la construction, le commerce et les services marchands. Au cours

de cette période, l'industrie agro-alimentaire et les services non marchands ont constitué les deux moteurs de l'emploi local, notamment les activités de services aux personnes âgées, un secteur appelé à poursuivre son développement dans la perspective de l'arrivée des générations du baby-boom dans le grand âge.

Malgré ce contexte, l'accessibilité aux équipements et aux services reste aisée dans la CA Flers Agglo, la ville de Flers offrant la plupart des services présents habituellement dans les grands pôles urbains. Néanmoins, les temps d'accès à ces services peuvent être plus importants dans certaines parties rurales du territoire, y compris en matière de commerces et services de proximité au sein de la CC du Val d'Orne. Parallèlement, le nombre de médecins libéraux, généralistes comme spécialistes, se restreint sur le territoire, alors que celui des professionnels paramédicaux progresse, en particulier pour les infirmiers, dans un territoire au sein duquel un habitant sur huit a aujourd'hui plus de 75 ans. À la faveur de l'expansion des activités liées à l'automobile et aux soins esthétiques, l'équipement commercial se développe, mais les autres secteurs du commerce connaissent des difficultés, à l'image du commerce alimentaire qui tend à disparaître dans les petites communes.

Indépendamment des mobilités liées aux équipements, les actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaillent davantage au sein de leur territoire de résidence que leurs homologues des espaces comparables observés, probablement du fait de l'éloignement des pôles d'emploi extérieurs. Les migrations alternantes entrantes, concernant les actifs qui travaillent dans le Pays du Bocage et résident à l'extérieur, compensent quasiment les flux inverses. Les principaux échanges sont tournés vers la CC Intercom de la Vire au Noireau, au nord du Pays du Bocage.

S'agissant du niveau de vie des habitants, celui-ci est, en 2017, inférieur de 6 % à celui des territoires comparables, conséquence des caractéristiques sociales de la population. En effet, les ouvriers étant plus présents dans le Pays du Bocage Ornaïen, les salaires sont moins élevés mais les revenus des ménages sont également davantage issus de pensions de retraites. La part des autres revenus de transfert est équivalente à celles observées dans les autres territoires.

Par ailleurs, la sphère productive contribue davantage à la richesse dégagée dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (54 % contre 50 %), en lien avec sa spécificité industrielle. Enfin, les établissements du territoire ont versé 589 millions d'euros de salaires en 2017, dont les trois quarts à des résidents du Pays du Bocage. De plus, par le jeu des navettes domicile-travail, le territoire reçoit davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire de 17 millions d'euros en 2017. Près de la moitié des salaires des résidents dépend de l'industrie et de la sphère productive en général, et l'industrie du Pays du Bocage fournit aussi les salaires de résidents des territoires voisins.